



Parc Cadéra Sud - 16, rue Ariane - Bât T - 33700 Mérignac - Tél. : 09 67 30 11 92 - Mail : urps.infirmiers.aquitaine@orange.fr

ÉDITO

Patrick Experton

Président

URPS Infirmiers Libéraux
Aquitaine



Chères consœurs, chers confrères,

Vous avez été destinataires en décembre d'un guide tentant de concentrer les principaux conseils que nous pouvons donner aux infirmières libérales : nous comptons sur vous pour nous faire part des améliorations que vous souhaiteriez voir apparaître dans la future version. Bien que nos mandats arrivent à leur terme (ils ont été prolongés jusqu'au 30 juin 2016 par décret ministériel pour cause de report des élections), nous travaillons toujours d'arrache-pied pour la profession. Nos expérimentations continuent : l'astreinte de nuit-PAERPA est en route, le DPSI est en passe d'être reconnu comme un outil incontournable de coordination interprofessionnelle, notre programme ETP prend son envol, la liste exhaustive serait trop longue ici. D'autres sont en train de voir le jour. Nos dossiers professionnels ne connaissent pas d'échéances électorales. Là est peut-être le secret de leur réussite.

Et pour évoquer tout cela avec vous, rendez-vous à Pau le 24 mars pour le dernier colloque de l'URPS Infirmiers « version Aquitaine », puisque le suivant se fera sous l'égide de l'URPS Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

DANS CE NUMÉRO

6^{ÈME} COLLOQUE DE L'URPS INFIRMIERS D'AQUITAINE p1

- L'infirmière libérale et les risques du métier

RENCONTRE p2

- Débat Innovation Cancer en Aquitaine

JURIDIQUE p3

- Résiliation de contrat logiciel

BILLET D'HUMEUR p3

- Sachez dire non !

ASTREINTE INFIRMIÈRE p4

- C'est parti !

ÉVÉNEMENT

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET LES RISQUES DU MÉTIER

Ce n'est pas un remake du film « Les risques du métier » d'André Cayatte de 1967 mais bien le titre de notre 6^{ème} colloque, qui se déroulera au pied des Pyrénées, à Pau, le 24 mars 2016.

Ce métier est pour certains une vocation, pour d'autres une opportunité mais pour tous un total bonheur de pouvoir soigner et en vivre. Cependant ce « labeur » est semé d'embûches, de doutes, de questionnements, de difficultés, qui, au quotidien, sont autant de tracas s'ils ne sont pas résolus. Venez trouver des éléments de réponse à Pau.

Cette journée sera rythmée par différentes tables rondes et ateliers.

Lors de la première table ronde sera évoquée la violence, violence passive, violence physique, violence des mots, violence des êtres. Qui sommes-nous au moment du soin ? Qui avons-nous face à nous lors d'un soin ? Quelles réponses pouvons-nous donner face à ces différentes situations ? Quels comportements devons-nous avoir ?

Lors de la seconde table ronde seront évoqués les contentieux avec les différents partenaires de notre vie professionnelle. Pourquoi sommes-nous convoqués ? Sommes-nous surveillés ? Pourquoi sommes-nous montrés du doigt ? Autant de questions que les différents intervenants auront à cœur d'éclaircir.

Un atelier sera consacré aux différents contrats. Que pouvons-nous passer comme contrat avec un collègue ? Je veux partir en vacances, je suis en formation, je souhaite changer de rythme de travail, quel type de contrat puis-je choisir ?

En cas de départ à la retraite ou d'arrêt du libéral, que devons-nous faire ? Quelles sont les démarches administratives et professionnelles auxquelles nous sommes confrontés ? Nous en parlerons pendant l'atelier consacré à la fin de vie professionnelle libérale.

Un autre atelier abordera les pratiques infirmières illégitimes, tous ces gestes effectués en dehors du bon droit.

Mon cabinet est à l'étage et je dois le rendre accessible ; je viens de me piquer en faisant une prise de sang ; j'ai eu un accident de voiture pendant ma tournée ; ces questions trouveront, lors d'un dernier atelier, des réponses claires et précises.

Ce colloque sera une journée pratique, vous aurez tout le temps pour échanger et poser vos questions.

Lors des pauses, nous referons le monde et continuerons ces discussions.

Rendez-vous à Pau le 24 mars 2016. Le nombre de places est limité, inscrivez-vous dès maintenant via notre site internet ou notre application mobile, par téléphone au 09.67.30.11.92 ou par mail à : secretariat.urps.infirmiers.aquitaine@orange.fr.

Frédéric Deubil
frederic-deubil.urps-il@orange.fr



RENCONTRE

DÉBAT INNOVATION CANCER EN AQUITAINE

Bordeaux a accueilli la septième rencontre prévue dans le cadre des huit débats publics du « Débat Innovation Cancer », réflexion collective qui vise à faire émerger des réponses favorisant l'équité d'accès en cancérologie.

Dans un contexte où l'évolution du cancer et l'émergence de nouvelles voies thérapeutiques ont un impact notable sur le système de santé, cette démarche, initiée par Bristol-Myers Squibb et ses partenaires, implique l'ensemble des acteurs de santé et des citoyens dans les principales régions françaises. Une question particulièrement sensible pour la région Aquitaine qui compte près de 17 000 nouveaux cas de cancers et près de 8400 décès par an.

En cherchant à ouvrir des pistes d'amélioration, ces débats s'inscrivent dans la droite ligne du 3ème Plan Cancer qui souligne les enjeux auxquels est progressivement confronté notre système de santé

- Objectif 5 :** Accélérer l'émergence des innovations au bénéfice du patient ;
- Objectif 16 :** Optimiser les organisations pour une plus grande efficacité ;
- Objectif 17 :** Adapter les modes de financement aux défis de la cancérologie.

L'ensemble des propositions des huit débats publics en région fera l'objet d'un colloque national et de la rédaction d'un livre blanc qui formalisera les propositions retenues. Il s'agit de faire émerger des recommandations concrètes sur l'accès pour tous à la médecine de pointe en cancérologie. Néanmoins, ces innovations s'accompagnent de coûts qui amènent à des modalités de financement très particulières pour ne pas exclure certains malades et rendent nécessaires des économies au niveau du système d'Assurance Maladie sur toutes les maladies évitables.

Les réseaux de soins sont peu nombreux, monothématiques et on peut y rencontrer des problèmes de mutualisation.

Il y a une diminution significative de la démographie médicale et une mauvaise répartition des spécialités sur les territoires. Il peut y avoir une problématique de consolidation des liens entre ville et hôpital, mais également entre hôpital et ville.

Il y a la nécessité de fluidifier le parcours patient en amont et en aval de son hospitalisation en évitant les points de rupture. Il faut limiter la sensation d'abandon que



peuvent ressentir certains patients quand ils sortent d'un établissement et rentrent chez eux, surtout si la thérapeutique de demain se conçoit de manière ambulatoire.

Déploiement de la télémédecine

Il a beaucoup été discuté de télé-expertise, de téléconsultation et de télésurveillance. La télé-expertise et la téléconsultation constituent des supports qui favorisent les échanges entre les acteurs de santé et la discussion inter-experts, ils apporteront aussi aux acteurs de santé de premier recours toutes les informations nécessaires au suivi du patient.

La télésurveillance, quant à elle, permettra au patient de ne pas se sentir abandonné et de toujours rester en contact avec son médecin référent, quel que soit son lieu de vie.

L'homogénéité des systèmes d'information serait une recommandation, mais se présente presque comme une utopie du fait de la multiplicité des outils métier, de leur fréquente non-interopérabilité et de la multiplicité des cahiers des charges auxquels ils doivent répondre.

Un outil accessible par tous les acteurs de santé, qui puisse permettre un bon échange et comporter de l'information re-

lativement spécialisée pourrait être une messagerie sécurisée : les établissements de santé devraient donner les moyens aux acteurs de santé de pouvoir l'intégrer (sans pour autant qu'il faille se reconnecter, redemander un numéro, etc).

L'organisation et la coordination sont deux mots très importants pour aller vers la fluidification des parcours et recentrer le patient au niveau de ses besoins. Répondre aux besoins des patients, mais aussi aux besoins des établissements dans le contexte du référencement des thérapies innovantes, une organisation et coordination vertueuse pour les patients et les établissements de santé.

La coordination peut être amenée via une plateforme (et cette plateforme sera d'autant plus utile s'il y a défaut d'information entre acteurs).

La cancérologie a basculé dans des prises en charge à dominante ambulatoire et la sensation d'isolement et de désorientation progresse. Il est essentiel de trouver des solutions : il faut créer du lien pour que le patient puisse en permanence trouver des réponses à ses angoisses.

Françoise Desclaux

J'AI UNE INFIRMIÈRE

Devant le succès recueilli par les étiquettes autocollantes expédiées en octobre 2015, nous vous adressons une seconde planche avec ce numéro.



JURIDIQUE

RÉSILIATION DE CONTRAT LOGICIEL

À l'attention de toutes celles et ceux qui ont un contrat avec un développeur de logiciel.

Mon contrat m'engage avec une société pour une période de 48 mensualités renouvelée par tacite reconduction pour une période de 24 mois. Je cesse mon activité pour un départ à la retraite et je n'ai pas dénoncé mon contrat 3 mois avant son renouvellement tacite en lettre recommandée avec accusé de réception, je suis donc obligée de payer jusqu'à la fin de celui-ci. Je vous invite à lire attentivement votre contrat car l'information existe en caractères minuscules dans la rubrique « Durée et résiliation du contrat ».

Normalement, tout départ à la retraite devrait engendrer un arrêt automatique de ce contrat et bien non, sauf s'il y a décès en cours d'activité...

Pour une rupture de contrat, il vous faudra fournir une attestation de cessation d'activité délivrée par la CARPIMKO et renvoyer, à vos frais, le matériel en parfait état de marche dans son emballage d'origine.

Marie-Claude Lasserre

LE KIOSQUE

Reflet de notre URPS, toujours en mouvement.



Contactez-nous par mail à : secretariat.urps.infirmiers.aquitaine@orange.fr ou par téléphone au 09 67 30 11 92 afin d'emprunter gratuitement les dernières nouveautés du Kiosque. Trois ouvrages sont consacrés aux questions de violence et maltraitance, thèmes abordés lors de notre prochain colloque à Pau :

- Ce que la maltraitance nous enseigne, difficile bientraitance *Aline Casagrande, 2012*
- De la maltraitance à la bientraitance, *Françoise Boissières, 2014*
- Douleurs liées aux soins, *Pascale Thibault-Wanquet, 2015*

- Et si le handicap n'était pas une tragédie ?, *Sylvain Missonier, 2015*
 - Faut-il avoir peur de la bientraitance ? Retour sur une notion ambiguë *ouvrage collectif, 2013*
 - Le charme discret de l'intestin, tout sur un organe mal aimé *Giulia Enders, 2015*
 - Le toucher relationnel au cœur des soins, *Carine Blanchon, 2014*
- Retrouvez la liste complète des livres proposés au prêt sur notre site internet ou via l'application mobile URPS Infirmiers d'Aquitaine. Bonne lecture !

BILLET D'HUMEUR : SACHEZ DIRE NON !

Une consœur me téléphone récemment car un patient l'a contactée pour une ablation d'un cathéter intra vésical : cet acte n'est pas coté à la nomenclature des actes professionnels (NGAP).

Mon associée me demande mon avis : un prestataire de service l'a contactée pour enlever un Picline (devant ses hésitations, celui-ci lui affirmait qu'il n'y avait aucun problème) or.. article R. 4311-9 du Code de la Santé publique *L'infirmier ou l'infirmière est habilité à accomplir sur prescription médicale écrite, qualitative et quantitative, datée et signée, les actes et soins suivants, à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment : [...] Ablation de cathéters centraux et intrathécaux [...]*

Aucun médecin ne résidant au domicile du patient, l'acte ne peut être effectué. Certains services d'urologie prescrivent des changements de collecteurs d'urines allant de tous les quatre jours à biquotidiens : non seulement cet acte n'est pas à la NGAP (donc pas remboursable) mais il va à l'encontre des bonnes pratiques qui recommandent de garder un système clos !

Françoise Desclaux

GUIDE DE L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Vous avez récemment été destinataires du Guide de l'infirmière libérale. N'hésitez pas à nous faire connaître votre avis à ce sujet grâce au formulaire de contact du site internet ou de l'application mobile de l'URPS Infirmiers d'Aquitaine.



EN BREF

ASSURANCE VOLONTAIRE ACCIDENT DU TRAVAIL

En l'absence de cette assurance très spécifique et non systématique dans vos contrats D'IJ (Indemnités Journalières), les frais liés à un accident de travail (accident de la route en vous rendant chez un patient, chute dans l'escalier, accident d'exposition au sang) seront entièrement à votre charge.

Vérifiez vos contrats avant qu'il ne soit trop tard. Vous pouvez souscrire une telle assurance auprès de la CPAM mais dans ce cas, vous n'aurez pas d'IJ. L'assurance prévoyance est fortement conseillée.

MALTRAITANCE ENVERS LES SOIGNANTS

6^{ème} Colloque URPS Infirmiers d'Aquitaine

Pas de solution si ce n'est en parler et ne pas rester isolé. Cette maltraitance envers les soignants, sujet encore trop souvent tabou et non dit est pourtant réelle. Bien sûr, la solution est de « passer » ce patient à un autre collègue mais, en cas de danger réel, votre droit de retrait existe ainsi que le droit de déposer une main courante voire une plainte.

Sans oublier de prévenir le médecin qui, en cas de danger, pourra faire hospitaliser ce patient.

Nous devons prendre soin de nous. Seuls, nous sommes trop vulnérables.

ALMA est à votre écoute au 3977 et recherche des bénévoles.

ALMA 64 vient de lancer l'expérimentation d'accueil pour les professionnels sur rendez-vous :

Tél. 05 59 02 47 84

E-mail : alma64@9business.fr

Courrier : Alma64 BP90502 64010 Pau Cedex

SECRET ET CONFIDENTIALITÉ DANS LE CADRE DU MAINTIEN À DOMICILE

Le respect du secret et de la confidentialité est un droit pour la personne aidée et une obligation pour les professionnels : « Il n'y a pas de soins sans confidences, de confidences sans confiance, de confiance sans secret » (Benoît Leclercq Directeur AP.HP). La nouvelle loi de santé élargit au domaine social le champ d'application du secret et du partage de l'information. Cependant, il reste limité à ce qui est strictement nécessaire à l'accomplissement de la mission qui s'impose à tous les professionnels de santé ou de l'action sociale.

Un dossier complet sur ce sujet est en ligne sur notre site.

Martine Laplace

ZOOM

ASTREINTE INFIRMIÈRE : C'EST PARTI !

Après plusieurs reports successifs, notre expérimentation PAERPA d'une astreinte infirmière de nuit à Bordeaux intra-muros a enfin démarré le 1^{er} décembre 2015.

Je tiens à adresser mes remerciements et mes félicitations aux infirmières et infirmiers qui ont répondu présents pour l'élaboration des tableaux d'astreinte. La rigueur et la qualité de leurs prestations sont une nouvelle preuve de la capacité de notre profession à se prendre en main et à relever de nouveaux défis.

Ce nouveau service bouscule les habitudes et l'ordre établi. La mise en route des nouvelles procédures change la donne des nuits bordelaises. Raison probable d'une montée en charge assez

lente : peu d'actes ont pour l'instant été réalisés, mais chaque demande a été honorée avec professionnalisme.

Gageons que lorsque l'expérimentation aura atteint sa vitesse de croisière, les infirmières libérales auront apporté la preuve de leur efficacité et de leur place indiscutable dans l'amélioration de la qualité de vie de nos aînés et la diminution des hospitalisations évitables.

À suivre...

Patrick Experton

24 Mars 2016 | **Pau**
Hôtel Mercure - Palais des Sports

6^{ème} Colloque

L'infirmière libérale et les risques du métier

NOMBRE DE PLACES LIMITE
ENTRÉE GRATUITE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION : URPS INFIRMIERS AQUITAINE

Tél. 09 67 30 11 92
Site : www.aquitaine.infirmiers-urps.org
Mail : secretariat.urps.infirmiers.aquitaine@orange.fr

Lettre trimestrielle éditée par l'URPS Infirmiers d'Aquitaine - Octobre 2015
ISSN : 2264-9107
Directeur de la publication : Patrick Experton
Comité de rédaction : Frédéric Deubil - Fabienne Goyenette - Christelle Théret
Ont participé à ce numéro : Frédéric Deubil - Françoise Desclaux
Patrick Experton - Martine Laplace - Marie-Claude Lasserre - Marie Leblanc
Design Graphique : www.junglecactus.fr

Retrouvez le détail de tous les sujets développés dans ce numéro sur **iphone et android**

